



Mise en valeur de l'Eyrieux et de ses affluents  
**Syndicat EYRIEUX - CLAIR**

4, Rue de l'Hôtel de Ville – 07160 LE CHEYLARD – Tél : 04 75 29 44 18  
adresse e-mail : [eyrieux.clair@eyrieux-clair.fr](mailto:eyrieux.clair@eyrieux-clair.fr) Site : [www.eyrieux-clair.fr](http://www.eyrieux-clair.fr)

## COMITE SYNDICAL du 5 avril 2024

### Procès-verbal

**Nombre de délégués : 32 En exercice : 32 - Présents : 8 - Procuration :**

En l'an deux mille vingt-quatre et le 5 avril, le Comité Syndical du Syndicat Mixte EYRIEUX CLAIR s'est réuni à la salle du conseil de la mairie de Le Cheylard, sous la présidence de Christophe GAUTHIER, Président, à la suite de la convocation dûment adressée aux délégués le 20/03/2024 et suite au report de la séance du 18/03/2024 annulée et reportée faute de quorum.

**Présents :**

**CAPCA :** Catherine MONDON

**CC VAL'EYRIEUX :** Christophe GAUTHIER – Gérard CUMIN – Denis SERRE –

**CC MONTAGNE D'ARDECHE :** Charles VALETTE – Serge CHARPENAY

**CC RHONE CRUSSOL :** Philippe BONNEFOY – Jean RIAILLON

**Absents excusés :** Joël BAUD – Odile BLANC

Secrétaire de séance : Charles VALETTE

#### Ordre du Jour :

#### DELIBERATIONS BUDGET GENERAL

1. Frais de remboursement des repas budget général et budget SPANC
2. Proposition de changement de nom de la collectivité
3. Autorisation ouverture d'une ligne de trésorerie
4. Demande de subvention - OP Eco-pâturage Mialan - Suivi OP Renouée du Japon sur la Gluyere – Dispositif anti-montaison Ecrevisses APP bassin de la Dunière – programme 2024/2025
5. Demande de subvention - Restauration des berges du Mialan – Programme 2024/2025
6. Demande de subvention étude de faisabilité restauration bras secondaires Eyrieux aval
7. Validation du rapport d'activités 2023
8. Approbation compte de gestion 2023
9. Approbation compte administratif 2023
10. Affectation des résultats 2023
11. Examen et vote du budget primitif 2024 et des participations intercommunales

#### DELIBERATIONS BUDGET SPANC

1. Approbation compte de gestion 2023
2. Approbation compte administratif 2023
3. Affectation des résultats 2023
4. Examen et vote du budget 2024
5. Autorisation ouverture d'une ligne de trésorerie
6. Validation du rapport d'activités 2023

#### Délibérations budget général

##### 1. Frais de remboursement des repas

Le remboursement des frais de repas est de nouveau un sujet à discuter car avec les campagnes du SPANC, en restant au forfait de 20 € par repas, cela représente des sommes importantes. Les membres du bureau proposent donc de passer au remboursement aux frais réels sur présentation de facture et avec un plafond de 20 € par jour. Pour tous les agents : rivière, SPANC, secrétariat.

*Approuvé à l'unanimité*

## **2. Proposition de changement de nom pour la collectivité**

---

Depuis 2021 et la prise de compétence Gestion de l'eau et des milieux aquatiques (GEMA), le périmètre du syndicat s'est agrandi par l'ajout de 10 communes de la Communauté de Communes Rhône Crussol (CCRC). Désormais, son territoire intègre aussi les bassins versants du Mialan et des petits affluents directs du Rhône de la CCRC.

Afin d'améliorer la lisibilité de la collectivité sur l'ensemble de son territoire, il est proposé de changer le nom de manière à intégrer la totalité du périmètre et en s'appelant : Syndicat Mixte de l'Eyrieux à Crussol (SMEC). L'identité visuelle sera alors adaptée à cette nouvelle nomination. Concernant le nouveau logo, c'est le service communication de la CCRC qui travaillera dessus.

*Approuvé à l'unanimité*

*NB : Ce changement d'identité implique une modification statutaire*

## **3. Autorisation d'ouverture d'une ligne de trésorerie**

---

Une ligne de trésorerie a été souscrite pour le budget général à hauteur de 100 000 € pour la période de juillet 2023 à juin 2024.

Nous vous proposons de prévoir une nouvelle ligne de trésorerie à hauteur du même montant qui couvriront la période délicate de fin d'année 2024 et début d'année 2025 où les charges annuelles et trimestrielles sont réglées.

Les membres du Comité syndical doivent autoriser le Président à négocier les conditions d'ouverture de ligne de crédit, avec l'organisme prêteur qui fera la meilleure offre financière et à signer le contrat relatif à ces lignes de trésorerie.

*Approuvé à l'unanimité*

## **4. Demande de subvention – OP Eco-pâturage Mialan - Suivi OP Renouée du Japon sur la Gluyère Dispositif anti-montaison écrevisses APP Bassin de la Dunière – Programme 2024/2025**

**Demande de subvention – Restauration des berges du Mialan – Programme 2024/2025**

**Demande de subvention – Etude de faisabilité restauration bras secondaires Eyrieux aval**

Les membres du Comité syndical doivent autoriser le Président à solliciter les subventions auprès de l'Agence de l'Eau RMC, du Département 07, de la Région Auvergne Rhône Alpes (au titre de Natura 2000), de la CNR, à signer les conventions d'autorisation de passage avec les propriétaires et tout document relatif à l'engagement de ces actions qui feront l'objet de MAPA (marché à procédure adaptée).

⇒ *Voir annexe 1 pour le détail de chaque opération*

*Approuvé à l'unanimité*

## **5. Validation du rapport d'activité 2023 du service rivière**

---

Après s'être fait présenté le rapport d'activité 2023, les membres du Comité Syndical valident ce dernier.

*Approuvé à l'unanimité*

## **6. Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2023**

---

**Syndicat Eyrieux-Clair**

Il convient d'approuver le compte de gestion et le compte administratif 2023 : ces documents retracent les opérations (dépenses et recettes) de 2023, le premier est fait par le comptable et le second par la collectivité.

Rappel : le compte de gestion et le compte administratif doivent être identiques ce qui est le cas.

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	380 948,08	G	404 046,15
	Section d'investissement	B	25 477,57	H	10 692,18
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	85 109,21
	Report en section d'investissement (001)	D		J	60 859,52
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	406 425,65	= G+H+I+J	560 707,06
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F		L	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F		= K+L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	380 948,08	= G+I+K	489 155,36
	Section d'investissement	= B+D+F	25 477,57	= H+J+L	71 551,70
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	406 425,65	= G+H+I+J+K+L	560 707,06

*Approuvé à l'unanimité*

## 7. Affectation des résultats

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		85 109,21		60 859,52	-	145 968,73
Opérations de l'exercice	380 948,08	404 046,15	25 477,57	10 692,18	406 425,65	414 738,33
Totaux	380 948,08	489 155,36	25 477,57	71 551,70	406 425,65	560 707,06
Résultat de clôture		108 207,28		46 074,13		154 281,41

Besoin de financement  
Excédent de financement

46 074,13

Restes à réaliser

-

Besoin de financement  
Excédent de financement  
des restes à réaliser

-

Besoin total de financement  
Excédent total de financement

-  
46 074,13

2/ Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

-

au compte 1068 Investissement

108 207,28

au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté

*Approuvé à l'unanimité*

## 8. Examen et vote du budget primitif 2024 et des participations intercommunales

**Syndicat Eyrieux-Clair**

Un travail a été fait avec le CDL de notre secteur, Mr Reboulet, concernant les chiffres 2024.  
Une **proposition** générale est faite aux membres du Comité Syndical et les chiffres détaillés sont projetés.

Concernant la participation communal, les membres du bureau proposent une augmentation de 3% cela représente 233 398 €

71500 SM EYRIEUX CLAIR				
DEPENSES		RECETTES		
FONCTIONNEMENT	002 déficit de fonctionnement reporté	-	002 excédent de fonctionnement reporté	108 207,28
	011 charges à caractère général	230 000,00	013 atténuation de charges	500,00
	012 charges de personnel et frais assimilés	290 000,00	70 Produits des services du domaine et ventes	80 000,00
	014 atténuation de produits		73 Impôts et taxes	
	65 autres charges de gestion courante	44 720,00	74 Dotations subventions et participations	405 000,00
	66 charges financières	200,00	75 Autres produits de gestion courante	
	67 charges exceptionnelles		76 Produits financiers	
	68 Dotations aux provisions		77 Produits exceptionnels	
	023 virement à la section investissement	30 320,28	78 Reprise sur amortissements et provisions	-
	042 opérations d'ordre de transfert entre section	10 582,00	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 115,00
043 Opé d'ordre à l'intérieur de la section de fonct		043 Opé d'ordre à l'intérieur de la section de fonct	-	
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>605 822,28</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>605 822,28</b>	
INVESTISSEMENT	001 Déficit d'investissement reporté:	-	001 excédent d'investissement reporté	46 074,13
	Opérations nouvelles		010 stocks	
	010 stocks		021 virement de la section de fonctionnement	30 320,28
	040 opérations d'ordre de transfert entre sections	12 115,00	024 produit des cessions d'immobilisation	
	041 opérations patrimoniales		040 opérations d'ordre de transfert entre section	10 582,00
	20 immo incorporelles	1 000,00	041 opérations patrimoniales	-
	204 subventions d'équipement versées		1068 Excédents de fonctionnement capitalisé	
	21 immobilisations corporelles	3 800,00	10222 FCTVA	7 000,00
	22 immobilisations reçues en affectations		10226 Taxes d'Aménagement	
	23 immobilisations en cours		16 Emprunts et cautions	-
	10 dotations fonds et réserves		13 Subventions d'investissement	-
	13 subventions d'investissement		18 compte de liaison	
	16 emprunts et dettes assimilées		20 immo incorporelles	
	18 compte de liaison affectation à un BA		204 subventions d'investissement versées	
	26 participations et créances rattachées		21 immo corporelles	
	27 autres immos financières		22 immo reçues en affectation	
	4581xx Opérations pour le comptes de tiers		23 immo en cours	
	4581114	180 000,00	26 participations et créances rattachées à des participations	
	4581112	58 500,00	27 autres immo financières	
	4581121	1 800,00	4582xx Opérations pour le compte de tiers	163 238,59
	Restes à réaliser en dépenses d'investissement	-	4582114	
			4582112	
			4582121	-
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>257 215,00</b>	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>257 215,00</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>863 037,28</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>863 037,28</b>	

*Approuvé à l'unanimité*

## 1. Approbation du compte de gestion et administratif 2023

Il convient d'approuver le compte de gestion et le compte administratif 2023 : ces documents retracent les opérations (dépenses et recettes) de 2023, le premier est fait par le comptable et le second par la collectivité.

Rappel : le compte de gestion et le compte administratif doivent être identiques ce qui est le cas.

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section d'exploitation	A	55 838,32	G	73 071,00	G-A	+17 232,68
	Section d'investissement	B	36 470,35	H	18 519,34	H-B	-17 951,01
<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section d'exploitation (002)	C		I	20 778,85		
	Report en section d'investissement (001)	D		J	12 976,77		
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>			<b>92 308,67</b> <small>= A+B+C+D</small>		<b>125 345,96</b> <small>= G+H+I+J</small>		<b>+33 037,29</b> <small>= G-P</small>
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)</b>	Section d'exploitation	E		K			
	Section d'investissement	F		L			
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>		<small>= E+F</small>		<small>= K+L</small>		
		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section d'exploitation		55 838,32 <small>= A+C+E</small>		93 849,85 <small>= G+I+K</small>		+38 011,53
	Section d'investissement		36 470,35 <small>= B+D+F</small>		31 496,11 <small>= H+J+L</small>		-4 974,24
	<b>TOTAL CUMULE</b>		<b>92 308,67</b> <small>= A+B+C+D+E+F</small>		<b>125 345,96</b> <small>= G+H+I+J+K+L</small>		<b>+33 037,29</b>

*Approuvé à l'unanimité*

## 2. Affectation des résultats

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		20 778,85		12 976,77	-	33 755,62
Opérations de l'exercice	55 838,32	73 071,00	36 470,35	18 519,34	92 308,67	91 590,34
Totaux	55 838,32	93 849,85	36 470,35	31 496,11	92 308,67	125 345,96
Résultat de clôture		38 011,53	4 974,24			33 037,29
	Besoin de financement Excédent de financement		4 974,24			
	Restes à réaliser		-			
	Besoin de financement Excédent de financement des restes à réaliser					
	Besoin total de financement Excédent total de financement		4 974,24 -			
2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de			4 974,24			au compte 1068 Investissement
			33 037,29			au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté

*Approuvé à l'unanimité*

### 3. Examen et vote du budget 2024

Une proposition générale est faite et les chiffres détaillés sont projetés.

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	002 déficit de fonctionnement reporté	-	002 excédent de fonctionnement reporté	33 037,29	
	011 charges à caractère général	19 000,00	013 atténuation de charges		
	012 charges de personnel et frais assimilés	80 000,00	70 Produits des services du domaine et ventes	97 400,00	
	014 atténuation de produits				
	65 autres charges de gestion courante	2 427,00	73 Impôts et taxes		
	66 charges financières	1 000,00	74 Dotations subventions et participations	-	
	67 charges exceptionnelles	1 370,00	75 Autres produits de gestion courante		
	68 Dotations aux provisions	1 030,00	76 Produits financiers		
			77 Produits exceptionnels	1 000,00	
	022 Dépenses imprévues	-	78 Reprise sur amortissements et provisions	2 427,00	
	023 virement à la section investissement	23 617,29			
	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 420,00	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections		
	043 Opé d'ordre à l'intérieur de la section de fonct		043 Opé d'ordre à l'intérieur de la section de fonct	-	
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>133 864,29</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>133 864,29</b>		
INVESTISSEMENT	001 Déficit d'investissement reporté:	4 974,24	001 excédent d'investissement reporté	-	
	Opérations nouvelles		010 stocks		
	010 stocks		021 virement de la section de fonctionnement	23 617,29	
	020 dépenses imprévues		024 produit des cessions d'immobilisation		
	040 opérations d'ordre de transfert entre sections		040 opérations d'ordre de transfert entre section	5 420,00	
	041 opérations patrimoniales		041 opérations patrimoniales	-	
	20 immo incorporelles		1068 Excédents de fonctionnement capitalisé	4 974,24	
	204 subventions d'équipement versées		10222 FCTVA	409,44	
	21 immobilisations corporelles	22 526,73	10226 Taxes d'Aménagement		
	22 immobilisations reçues en affectations		16 Emprunts et cautions		
	23 immobilisations en cours		13 Subventions d'investissement		
	10 dotations fonds et réserves		18 compte de liaison		
	13 subventions d'investissement		20 immo incorporelles		
	16 emprunts et dettes assimilées	6 920,00	204 subventions d'investissement versées		
	18 compte de liaison affectation à un BA		21 immo corporelles		
	26 participations et créances rattachées		22 immo reçues en affectation		
	27 autres immos financières		23 immo en cours		
	458 Opérations pour le comptes de tiers	6 000,00	26 participations et créances rattachées à des participations		
			27 autres immo financières		
			458 Opérations pour le compte de tiers	6 000,00	
	Restes à réaliser en dépenses d'investissement	-	Restes à réaliser en recettes d'investissement	-	
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>40 420,97</b>	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>40 420,97</b>	

*Approuvé à l'unanimité*

### 4. Autorisation d'ouverture d'une ligne de trésorerie

Une ligne de trésorerie a été souscrite pour le budget général à hauteur de 50 000 € pour la période de juillet 2023 à juin 2024. Nous vous proposons de prévoir une nouvelle ligne de trésorerie à hauteur du même montant.

Les membres du Comité syndical doivent autoriser le Président à négocier les conditions d'ouverture de ligne de crédit, avec l'organisme prêteur qui fera la meilleure offre financière et à signer le contrat relatif à ces lignes de trésorerie.

*Approuvé à l'unanimité*

### 5. Validation du rapport d'activité 2023

Après s'être fait présenté le rapport d'activité 2023, les membres du Comité Syndical valident ce dernier.

Fin de la séance à 12h

Le Président du Syndicat,  
Christophe GAUTHIER

